



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sciences du langage

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences du langage

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140007236

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Nanterre.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence de *Sciences du langage* s'intéresse à la linguistique, mais également à des disciplines complémentaires (psychologie, sociologie, anthropologie, lettres, langues, littératures et civilisations étrangères - LLCE). Elle permet l'acquisition d'une solide culture générale dans ces domaines comme l'acquisition d'un savoir-faire méthodologique dans le cadre des études universitaires. Plusieurs parcours sont organisés au cours des trois années d'études : *Français langue étrangère, Ingénierie linguistique, Langage et sciences humaines, Professorat des écoles*.

Cette mention offre la spécificité de permettre un accompagnement progressif dans le domaine de la professionnalisation des étudiants par différents parcours construits autour d'objectifs précis.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La maquette présente des choix clairs pour les étudiants ainsi que des compétences attendues bien identifiées. Les différentes disciplines connexes sont bien mobilisées pour des contenus d'enseignement structurés et solides. La mention assure une évaluation des enseignements faite par les étudiants. Sa présentation est très claire sur les modalités de coordination des enseignements, avec une préoccupation importante pour la cohérence des études et les choix de cours ou de parcours. Le projet pédagogique est sérieux et, sur le plan de l'ingénierie linguistique (analyse



textuelle en lien avec l'industrie), novateur. L'intrication de la mention dans le domaine socio-économique est intéressante pour cette discipline : rares en effet sont les études de sciences du langage qui proposent des débouchés professionnels dès la licence. L'alternance entre cours magistraux et travaux dirigés est correcte, mais des modalités d'enseignement à distance pourraient être proposées.

Tant du point de vue des informations données au long du cursus que des enseignements de mise à niveau, l'appropriation des méthodes de travail universitaire, le tutorat d'enseignement, les différentes réorientations possibles, cette mention présente des conditions d'enseignement tout à fait satisfaisantes. Les enseignants-chercheurs et l'équipe de direction sont mobilisés pour organiser l'accueil et le suivi des étudiants de cette filière. Une disponibilité aux questions posées par les étudiants sur leur parcours semble être l'esprit de cette formation. Le fait de pouvoir partir étudier à l'étranger dans le cadre des études pourrait être davantage développé, comme cela semble être la volonté des responsables.

La mention participe à différents dispositifs tels que les forums des métiers, réunions d'informations, etc., mais offre peu d'informations sur le devenir des étudiants. L'Université travaille à un projet de mise en place d'indicateurs de suivi des étudiants, mais les informations disponibles sont difficiles à obtenir faute de modalités d'enquête satisfaisantes. Le devenir des sortants non diplômés après une licence de *Sciences du langage* ou après un abandon des études est également très difficile à connaître. La poursuite d'études dans un master de l'Université paraît faible. La mention présente cependant de nombreuses qualités pour préparer les étudiants à leur insertion professionnelle grâce aux différents parcours qu'elle a organisés. Les services communs de l'Université apportent un appui à la licence dans ce sens.

Une importante équipe de direction s'est utilement partagée les responsabilités, ce qui dénote un fort investissement de l'équipe d'enseignants-chercheurs au sein de cette formation. Les professionnels sont souvent mobilisés pour intervenir au sein du diplôme. Le pilotage de la mention de *Sciences du langage* laisse transparaître un souci louable de l'équipe pour apporter les meilleures conditions d'études aux étudiants. L'ensemble des documents est construit et sérieusement établi avec un respect des recommandations. La valorisation du diplôme est présente par un site dédié et une présentation de la filière par les enseignants dès le lycée. La licence de *Sciences du langage* connaît bien la provenance de ses étudiants et s'attache à fournir des analyses nourries sur leurs trajectoires.

- Points forts :
 - Une appropriation progressive des connaissances à travers des parcours originaux et bien construits.
 - Un pilotage bien organisé associé à une forte implication de l'équipe dans le suivi des étudiants.
 - Un dossier bien construit et présenté.
 - Une originalité dans la formation qui lie les sciences du langage au monde de l'entreprise.

- Points faibles :
 - Des relations internationales insuffisamment développées.
 - Des données sur l'insertion professionnelle pas très bien renseignées.

Recommandations pour l'établissement

Le système d'information pour les enquêtes « suivi des sortants » pourrait être amélioré. La mobilité internationale des étudiants pourrait être soutenue par la recherche de stages à l'étranger.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A

- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A

- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B

- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom LEHMANN Sabine

Email sabine.lemhajeb-lehmann@u-paris10.fr

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale

L'équipe de direction de la Licence mention SCIENCES DU LANGAGE souhaite apporter quelques précisions concernant les points suivants de la synthèse :

- L'enseignement à distance : Comme nous l'avons souligné dans le dossier de présentation de la maquette, les enseignants-chercheurs en sciences du langage profitent de la plate-forme d'apprentissage appelée *Coursenligne* du service COMETE en complément des cours en présentiel. Les espaces de cours en ligne permettent de combiner les avantages des cours en présentiel et de la formation en ligne en mettant à la disposition des étudiants davantage de documents médiatisés (ressources pédagogiques, supports de cours...). En effet, nous ne proposons pas de formation à distance, mais nous profiterons de l'expérience commune menée avec les collègues de la Licence mention LETTRES MODERNES dont l'offre de formation à distance contient des enseignements complémentaires de sciences du langage (discours et texte ; morphologie et lexique ; morphologie et syntaxe ; histoire de la langue), pour réfléchir sur les modalités de mise en place d'un enseignement de notre discipline à distance.
- Séjours d'études à l'étranger : La dimension internationale est primordiale pour l'offre de formation en sciences du langage. Conscients de l'intérêt et de l'importance d'un séjour d'études à l'étranger, nous encourageons nos étudiants à tenter cette expérience unique tant pour leurs études et l'amélioration de leurs compétences linguistiques que pour la compréhension d'une autre culture. Dans le cadre de réunions d'informations, l'équipe pédagogique présente les programmes d'échange (en particulier ERASMUS, mais également l'assistantat linguistique européen dans le cadre du programme Comenius, intéressant surtout pour les étudiants du parcours FLE), insiste sur la possibilité de passer des stages linguistiques qui préparent au séjour à l'étranger et explique les modalités de constitution du dossier. La responsable des relations internationales (M. Kihlstedt) accueille les étudiants pour les aider à constituer leur dossier académique et à réaliser les démarches administratives.
- La poursuite d'études dans un master de l'Université : Même si le nombre d'étudiants poursuivant leurs études dans un master SdL de l'université paraît faible, nous observons que les effectifs sont en constante augmentation depuis la création du Master de *Linguistique générale et appliquée (LGA)*. Rappelons le résultat de l'enquête de 2008 (portant sur les périodes 2004-2005

	<p>et 2006-2008 ; voir dossier), organisée par le département de Sciences du langage : un seul étudiant s'est inscrit en Master SdL à l'issue de la Licence. Actuellement, les effectifs se situent autour de 45-50 étudiants inscrits en M1 (spécialité « Fonctionnements linguistiques et dysfonctionnements langagiers » du Master LGA) dont 12 (en moyenne) ont obtenu leur diplôme de licence à l'Université de Paris Ouest Nanterre la Défense. Une dizaine d'étudiants (venant d'une L3 SdL de Paris Ouest) ont choisi une poursuite d'études en Master « Professorat des écoles ». La mise en place, dès le S1 de la Licence, de quatre parcours construits autour d'objectifs précis qui correspondent aux spécialisations proposées dans le cadre des Masters « Sciences du langage », est d'améliorer aussi bien la qualité de la formation et donc la réussite en Licence que le taux de passage L3 > Master.</p>
<p>Points forts</p>	<p>L'équipe d'enseignants-chercheurs du département de <i>Sciences du langage</i> remercie les experts qui ont participé au processus d'évaluation de la maquette proposée pour la reconnaissance du travail effectué.</p>
<p>Points faibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Des relations internationales insuffisamment développées</u> : Dans le cadre de la formation Licence, nous profitons essentiellement des conventions établies grâce au programme d'échange ERASMUS. Nos étudiants peuvent ainsi choisir une université d'accueil parmi 15 universités européennes. Les dernières années, ce sont surtout les relations avec l'Allemagne (Université de Potsdam) et la Russie (Université linguistique d'Etat de Moscou, Université de Novossibirsk) qui ont été particulièrement développées (surtout dans une perspective de continuité entre la Licence et le Master/ le Doctorat : l'Université de Potsdam - Institut für Romanistik, Linguistik und angewandte Sprachwissenschaft - est université d'accueil dans le cadre du programme ERASMUS et université partenaire du collège doctoral franco-allemand ; les départements de linguistique des universités de Novossibirsk et de Paris Ouest ont signé des accords d'échange bilatéraux au niveau de la formation en Master). Concernant les relations avec la Russie, il est à signaler qu'un groupe d'enseignants-chercheurs du laboratoire MoDyCo a été invité à l'université de Novossibirsk pour présenter les projets de recherche en cours et discuter de projets communs qui favorisent aussi bien la mobilité des étudiants que celle des enseignants-chercheurs. Ces relations sont bien sûr à intensifier et d'autres à développer. Nous envisageons, plus particulièrement, des relations plus étroites, aussi bien du point de vue des échanges des étudiants à partir du niveau Licence (ERASMUS ou stages) qu'au niveau des collaborations scientifiques, avec l'université de Cologne (Romanisches Seminar). <p>En dehors des conventions officielles qui existent déjà, l'équipe pédagogique ainsi que les responsables de parcours doivent veiller à ce que la dimension internationale soit davantage présente dans l'offre de formation (conférenciers invités ; mise en place d'un réseau de relations avec d'autres universités ou entreprises internationales pour faciliter la recherche de stages à l'étranger ...).</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Des données sur l'insertion professionnelle pas très bien renseignées</u> : Comme nous l'avons signalé dans le dossier, l'analyse du devenir des étudiants diplômés et non diplômés n'a pas fait l'objet d'une enquête régulière et systématique de la part de l'université. Les chiffres indiqués dans

le dossier ont été obtenus grâce à une enquête réalisée à l'initiative du département de *Sciences du langage*. Afin de faciliter ce type d'analyse, l'université produira un outil pour le suivi des étudiants (ce qui n'empêche pas la mise en place d'enquêtes spécifiques centrées sur la qualité de la formation au sein du département).

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

L'Université travaille à la mise en place d'un système d'indicateurs pour le « suivi des sortants ».

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

